

# Recommandations

## Aux pouvoirs publics

### ➤ A l'égard des marchés financiers

- Abandonner les marchés carbone et tout mécanisme de compensation, interdire le recours aux outils de marché sur la nature et le vivant
- Interdire les produits financiers indexés sur les biens naturels, tels que les fonds indiciels cotés (Exchange-Traded Funds/Commodities)

### ➤ A l'égard des entreprises

- Adopter des législations contraignantes imposant des responsabilités juridiques aux entreprises, qui s'appliquent aussi aux activités de leurs filiales à l'étranger
- Imposer la transparence des lobbies à tous les niveaux de décision, veiller à ce qu'aucun des groupes représentant l'industrie ne bénéficie d'un accès privilégié dans l'élaboration des politiques publiques
- Imposer aux entreprises un reporting financier et extra-financier pays par pays, pour que les multinationales et les banques cessent de profiter des paradis réglementaires, fiscaux et judiciaires, qui facilitent leur mainmise sur la nature

### ➤ Participation citoyenne

- Respecter les droits des communautés, et leur place centrale dans les prises de décision concernant les biens naturels se trouvant sur leur territoire
- Favoriser le contrôle démocratique et collectif des grands choix de société (modèle énergétique, préservation des biens naturels, grands projets d'infrastructures, etc.)

## Aux citoyens

- Refuser la financiarisation de la nature en soutenant et prenant part aux alternatives pour la défense et la réappropriation des biens communs
- Interpeler les élus locaux, nationaux et internationaux sur ces questions
- Prendre connaissance de l'utilisation de son épargne, de ses impacts sociaux et environnementaux : demander à son conseiller bancaire une transparence totale des placements et de la composition des fonds
- Ne pas placer son épargne dans des produits financiers liés à des biens naturels. Le site spécialisé des Amis de la Terre [www.financeresponsable.org](http://www.financeresponsable.org) et leur guide **Environnement : comment choisir mon épargne ?** vous aideront à faire des choix éclairés.

Retrouvez toutes les informations sur sur cette campagne en ligne : [www.amisdelaterre.org/economieverte](http://www.amisdelaterre.org/economieverte)

La fédération des **Amis de la Terre** est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique et religieux. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial – Les Amis de la Terre International – présent dans 76 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

### Les Amis de la Terre France

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil • [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org) • Tél. : +33 (0)1 48 51 32 22 • Mail : [france@amisdelaterre.org](mailto:france@amisdelaterre.org)

### Aitec • Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs

21 ter, rue Voltaire • 75011 Paris • [www.aitec.reseau-ipam.org](http://www.aitec.reseau-ipam.org) • Tél. : +33 (0) 1 43 71 22 22 • Mail : [contact.aitec@reseau-ipam.org](mailto:contact.aitec@reseau-ipam.org)

### Attac France • Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

21 ter, rue Voltaire • 75011 Paris • [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org) • Tél. : +33 (0) 1 56 06 43 60 • Mail : [attacfr@attac.org](mailto:attacfr@attac.org)



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de ce document ne reflète en aucun cas les positions de l'Union européenne.

Édité par les Amis de la Terre France en juin 2012 • Supplément au numéro 170 de La Baie (CPPAP 0312 G 86222 (en cours de renouvellement)) • Rédaction : Juliette Renaud, Sylvain Angerand • Contributions/relecture : Fanny Simon (Aitec), Geneviève Azam et Maxime Combes (Attac France) • Coordination/réalisation : nismo.fr • Illustrations : dessins de Otto T., couleurs de Lucie Castel, éditions FLBLB 2012 • Crédits photographiques : FoEi, Macicca, Martin Vidal (Pañuelos en Rebelión) • Traduction : Henry Tidy • Imprimé sur papier recyclé par STIPA • 01 48 18 20 50

# La nature n'est pas à vendre !

Respectons les droits des communautés.  
Empêchons la finance de s'emparer de la nature et du vivant !



[www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

En partenariat avec :



Les Amis de la Terre

# Une « économie verte » qui aggrave la crise écologique

## Les enjeux de Rio +20

Vingt ans après le Sommet de la Terre à Rio (Brésil), la dégradation écologique s'est accélérée, les inégalités se sont creusées, les crises minent les démocraties. C'est dans ce contexte que s'ouvre, en juin 2012, la conférence des Nations unies pour le développement durable, dite « Rio+20 ».

En haut de l'agenda de ce Sommet : « l'économie verte », présentée comme solution aux crises écologique, économique et sociale. Définie par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant significativement les risques environnementaux et la pénurie de ressources », elle consiste en fait à appliquer des instruments et mécanismes de marché à la « gestion » de la nature et du bien-être humain. L'enjeu est donc de transformer la crise écologique en opportunité de croissance (« verte ») pour les entreprises, en élaborant un cadre juridique international favorable à la mainmise des multinationales et des fonds financiers sur la nature.

Les banques ont réussi avec succès à infiltrer les institutions internationales. La création, et la reconnaissance officielle, d'une branche PNUE-Fi-

nance leur permet de faire passer leurs intérêts privés pour des intérêts publics. Point d'orgue de cette stratégie, le lancement, à l'occasion de Rio+20, d'une « Déclaration sur le capital naturel ». Son contenu ? La vision des financiers, concevant l'environnement et le vivant comme un simple capital, et leur soutien aux mécanismes poussant à la financiarisation de la nature.

## L'économie absorbée par la finance

La crise économique des années 1970 a amené de profondes modifications, dont la domination de l'économie et des sociétés par la sphère financière. Le poids que prennent les banques, assurances et institutions financières se renforce, et avec lui, celui des marchés financiers. Face au déclin des profits issus de la production de biens et services, les gouvernements conservateurs ont répondu à cette crise par la mise en place de politiques de libéralisation et dérégulation de l'économie. Fer de lance de cette politique : le « Consensus de Washington », mené par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), en phase avec le Trésor américain. Ses piliers ? Coupes dans les budgets sociaux, privatisation et libéralisation. Autrement dit, les mêmes politiques « d'austérité » auxquelles sont soumis aujourd'hui la Grèce et le reste de l'Europe.

**Nature, biens naturels :**  
les termes de nature ou « biens naturels » ont été préférés à celui de « ressources naturelles », qui traduit déjà une conception des biens naturels comme de simples matières premières à exploiter, alors qu'il s'agit de biens communs.

## La crise, LA valeur sûre des marchés

Dans cette économie « financiarisée », les marchés financiers et leurs institutions ont pris le contrôle de la sphère où les marchandises et services sont produits. Marchés de la dette, des devises, des actions, des matières premières (or, argent, céréales etc.), l'économie se transforme en un casino où la spéculation et la prise de risque mènent à la concentration des profits dans les mains de quelques-uns et à l'endettement pour les autres. La satisfaction des besoins des populations - système de retraites, accès au logement, éducation, recherche, alimentation, santé, etc. - est soumise aux exigences de rendement des fonds financiers.

La domination financière de l'économie mène à des crises répétées. Après les bulles spéculatives de l'informatique et de l'immobilier, les marchés et les banques cherchent de nouvelles opportunités de profits et de placements. **Avec la crise écologique, une nouvelle cible s'offre à eux : la nature.**

## Les Amis de la Terre se mobilisent !

Parce que la crise écologique ne doit pas servir d'alibi pour une croissance qui épuise la planète et renforce les inégalités, les Amis de la Terre lancent une campagne pour alerter sur l'écran de fumée qu'est l'« économie verte ».

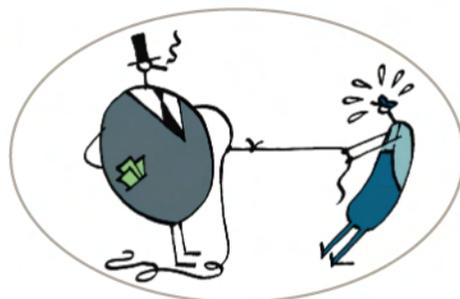
## Retrouvez nos actions :

[www.amisdelaterre.org/economieverte](http://www.amisdelaterre.org/economieverte)

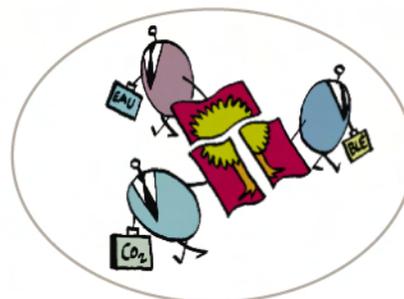
## La financiarisation de l'économie, c'est essentiellement :



la part croissante du secteur financier dans l'économie mondiale



la captation croissante des profits par la sphère financière



la création de nouveaux actifs financiers et de nouveaux marchés financiers

## PNUE-Finance

## multinationales Lobbying

## Défendons l'indépendance de l'ONU

Les Amis de la Terre participent aux Conférences de l'ONU comme observateurs de la société civile. En tant que premier réseau écologiste mondial, nous représentons des millions de personnes engagées en faveur de la justice sociale et environnementale. À l'occasion de Rio +20, les Amis de la Terre International et nombre d'autres organisations ont exprimé, dans une déclaration, leur inquiétude quant à l'influence croissante des multinationales au sein de l'ONU :

« Nous constatons que de plus en plus de politiques de l'ONU ne servent pas nécessairement l'intérêt du public, mais soutiennent plutôt les intérêts commerciaux de certaines entreprises ou certains secteurs d'activité ».

Il est nécessaire de préserver l'indépendance de l'ONU en tant qu'espace de coopération politique permettant de définir des politiques communes. L'ONU ne doit pas être capturée et contrôlée par les multinationales !

Lors du Sommet de Copenhague en décembre 2009, les Amis de la Terre Europe ont défilé avec une « sirène en colère » contre le lobbying des multinationales à l'ONU.



# La nature, dernière lubie des financiers

La tentation d'étendre l'économie de marché aux écosystèmes et à l'atmosphère existe depuis plusieurs décennies. En effet, selon cette logique, beaucoup de « services » fournis gracieusement par la nature, comme la purification de l'eau, seraient à ce jour insuffisamment pris en compte dans l'économie, tandis que leur destruction ou leur dégradation aurait un coût. Ainsi, la pollinisation « gratuite » des plantes par les abeilles, si elle disparaît, devrait être remplacée par des ouvriers.

En 2008, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a lancé une grande étude sur l'économie des écosystèmes pour tenter de chiffrer ces services. L'exercice pourrait

paraître intéressant, mais l'identité des auteurs de cette étude permet de comprendre « l'agenda » qu'ils veulent imposer. Coordonnés par Pavan Sukhdev, un économiste de la Deutsche Bank, les acteurs financiers y sont très influents, notamment via le PNUE-Finance, structure parallèle aux Nations unies décidément très active.

Le risque de confondre valeur et prix est grand : la nature a une immense valeur, et doit être protégée en soi, mais vouloir y mettre un prix conduit presque inévitablement à la création de nouveaux marchés avec des dérives clairement identifiées.

<sup>1</sup>The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) : [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)

## Planète à vendre : la finance à l'assaut de nouveaux marchés

Après avoir spéculé sur les denrées alimentaires, les matières premières et l'énergie, et avant de s'attaquer à la nature, le monde de la finance s'est déjà lancé dans la création de nouveaux marchés et actifs associés : le plus connu, celui du carbone.

### Marché du carbone : droit dans le mur...

Dans le cadre du protocole de Kyoto et sous l'égide de l'ONU, les gaz à effet de serre (GES) sont devenus en 2005 un actif financier, avec la création des marchés carbone par l'Union européenne. Dans ce système, les entreprises reçoivent un quota de droits à polluer, sous forme de « certificats d'émissions » correspondant chacun à une tonne de carbone. Comme les certificats peuvent être échangés entre entreprises, des marchés financiers ont été créés.

Les banques publiques – telles que la Banque mondiale (BM), la Banque européenne d'investissement (BEI) ou, en France, la Caisse des dépôts et consignations – ont participé à la mise en place et la structuration de ces marchés carbone. Aujourd'hui, la majorité des échanges est gérée par des banques et investisseurs qui se mettent à spéculer sur les crédits carbone, et créent des produits financiers de plus en plus complexes. Injustes et inefficaces, les mécanismes de compensation des émissions des pays riches dans les pays pauvres, conduisent même à la création de crédits carbone fictifs !

Sur-allocation des quotas, effondrement du prix du carbone, fraudes massives, profits pour les pollueurs et les banquiers, les marchés carbone mènent à tout sauf à la réduction des GES. Entre temps, la crise climatique s'aggrave et les impacts pour les populations s'alourdissent.

**En savoir plus :** FERN, *Commercer le carbone*, 2010

### ... mais on continue à foncer

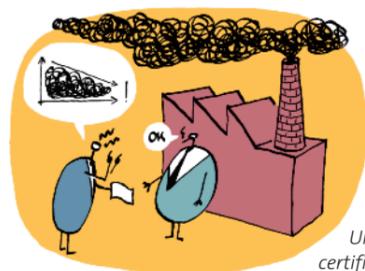
Le marché carbone a beau être un échec, dans le cadre de « l'économie verte », les acteurs financiers proposent aujourd'hui d'y inclure aussi les forêts et l'agriculture via des initiatives telles que « REDD + » (Réduire les émissions de la déforestation et la dégradation des forêts) des Nations unies. L'Irlande a même déjà annoncé l'inclusion de ces crédits carbone forestiers dans sa loi des finances 2012, afin de « capitaliser sur les besoins financiers de la future économie verte ».

De même, suite aux tempêtes qui ont décimé la forêt landaise, le Conseil régional d'Aquitaine étudie un projet de fonds carbone qui inciterait les sylviculteurs à intensifier leur production ou à utiliser des espèces d'arbres à croissance plus rapide, pour accélérer le reboisement et la formation de puits de carbone.

**En savoir plus :** vidéo de FERN, *L'histoire de REDD*, 2012

### Intégrer la nature dans un marché, c'est prendre des risques inacceptables :

- **Réduire encore la responsabilité des entreprises :** au lieu de respecter les lois, elles pourraient continuer à polluer ou à détruire l'environnement en payant une compensation ;
- **Accroître les injustices sociales :** cette logique de marché repose sur la création de nouveaux droits de propriété, et sur la capacité des plus riches à acheter ces droits sur l'environnement au déni des plus pauvres et des droits collectifs des communautés sur leur territoire ;
- **Fragmenter l'unité complexe sur laquelle repose un écosystème,** dont les fonctions sont imbriquées les unes dans les autres. Si une fonction a plus de valeur sur un marché, par exemple le stockage de carbone, va-t-on modifier l'écosystème pour accroître cette fonction au détriment d'autres, par exemple en favorisant des arbres à croissance rapide plutôt que des espèces locales ?
- **Accentuer la crise écologique :** à mesure que les espèces ou les écosystèmes disparaissent, leur prix augmente sur le marché, d'où la tentation non pas d'enrayer ce déclin, mais de l'accentuer pour en tirer encore plus de profits.



Mise en place du marché du carbone en Europe...

Un nombre limité de certificats d'émissions (équivalent à une tonne de carbone) sont attribués aux industries. Le volume global de ces émissions doit décroître pour répondre à l'urgence climatique.



...qui s'annonce comme une opportunité pour les financiers...

Les banques et investisseurs jouent le rôle d'intermédiaires et créent des produits financiers complexes.



... et se révèle être un échec pour le climat !

Résultat : le prix du carbone s'effondre, les prix de l'énergie augmentent, la crise climatique s'intensifie. Seuls gagnants, les pollueurs et les financiers qui spéculent sur le carbone.

### ➤ Le carbone, nouvelle opportunité pour Monsanto

L'agriculture n'est pas épargnée par les marchés du carbone. Au contraire, le climat est le dernier argument de Monsanto pour imposer ses OGM. La multinationale est devenue l'ambassadrice de l'agriculture de conservation et de la technique de « semis direct ». En effet, grâce à l'utilisation massive de Roundup® (glyphosate) et de soja génétiquement modifié pour tolérer cet herbicide, plus besoin de labourer pour désherber. Non labourés, les sols stockeraient davantage de carbone, ce qui permettrait d'obtenir de précieux crédits carbone, en plus des bénéfices énormes issus de la vente de l'herbicide maison et des semences associées.

### ➤ Les marchés de l'eau, violation d'un droit fondamental

Dans certains pays, des marchés de l'eau ont été créés afin, selon les économistes, de permettre une meilleure allocation de l'eau. Tout comme sur les marchés carbone, ceux qui n'auraient pas assez de « droits à l'eau » les rachèteraient à ceux qui en ont trop. Les cultures « efficaces » en eau sont donc privilégiées, même si leurs débouchés sont limités, et que d'autres cultures sont nécessaires pour satisfaire les besoins des populations.

Les acteurs financiers n'ont pas manqué de se lancer sur ce marché pour faire des profits, avec la création en Australie d'une bourse financière de l'eau, le « Water Exchange ». Au Chili, le système a entraîné la concentration des droits à l'eau par de grandes entreprises, et la réduction de l'accès à l'eau pour les petits paysans et les communautés indigènes, plus pauvres. Le marché de l'eau est aussi très critiqué à cause de la spéculation créée et du manque de régulation étatique. En Bolivie, la proposition d'adopter le modèle chilien a joué un rôle dans le déclenchement de la « guerre de l'eau » à Cochabamba en 2000, qui s'est soldée par une victoire de la mobilisation populaire.

### ➤ En Camargue, la compensation biodiversité, nouvel alibi des bétonneurs

En France, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un acteur financier majeur. Elle joue un rôle clé dans la structuration de nouveaux marchés, comme celui de la biodiversité.

Dans la plaine de Crau, en bordure de Camargue, la CDC a ainsi acheté plusieurs milliers d'hectares d'un écosystème dégradé, le coussoul, qui abrite des espèces menacées comme l'Outarde canepetière ou le Bupreste de Crau. L'objectif est de proposer aux entreprises de financer la restauration de cet écosystème contre un certificat de compensation pour les impacts environnementaux de leurs projets. Autrement dit, ces certificats légitiment la destruction d'un écosystème au nom de la « restauration » d'un autre ailleurs, comme s'ils étaient interchangeables. Au lieu de discuter de l'échec à enrayer l'urbanisation et l'érosion de la biodiversité, la compensation détourne le débat. Le ministère de l'Écologie le reconnaît : « cela permet de raccourcir notablement la longueur des procédures d'acceptation du projet par les communautés locales ». Ainsi, une entreprise a déjà acheté des crédits biodiversité en vue de les utiliser pour compenser les impacts de la construction d'une plateforme contestée par des associations locales en raison de ses menaces sur des espèces protégées.

Dans le Sud-Ouest de la France, même logique : pour atténuer la contestation contre l'autoroute Pau-Langon (A 65), la CDC propose au concessionnaire, la société Aliénor, de compenser ses impacts en finançant l'achat ou l'amélioration de la gestion de 1 372 hectares d'autres terres.

**En savoir plus :** [www.nacicca.org](http://www.nacicca.org)



Manifestation des Amis de la Terre Indonésienne pour la protection de leurs forêts en 2007.



Les militants s'opposent à la compensation carbone en 2009 à Copenhague.



Marche pour les droits des peuples indigènes et contre le mécanisme REDD à Cancun (Mexique) en 2010.

### ➤ Oui, je soutiens les Amis de la Terre

Pour renforcer notre indépendance et avoir plus de poids pour faire entendre nos demandes, nous avons besoin de vous !

Aidez-nous en faisant un don, en adhérant à l'association, en diffusant notre travail. Votre soutien financera notre travail de plaidoyer et d'appui aux luttes locales contre des projets de financiarisation de la nature. Pour cela, remplissez ce bulletin et envoyez-le dans une enveloppe timbrée : Les Amis de la Terre France • 2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil. règlement par chèque à l'ordre des Amis de la Terre.

### J'adhère aux Amis de la Terre

- 40 € adhésion individuelle
- 56 € adhésion couple
- 17 € petit budget

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don en ligne : [www.amisdelaterre.org/faireundon](http://www.amisdelaterre.org/faireundon)

### Mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Courriel : .....

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demandant la rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion.

## La compensation carbone volontaire, une démarche complémentaire ou un sabotage des négociations ?

L'intégration des forêts et de la biodiversité dans les marchés carbone est en train d'être imposée petit à petit via des projets de compensation volontaire. De nombreuses ONG ou entreprises défendent ces initiatives, qu'elles prétendent complémentaires des efforts de réduction des émissions. L'argument est naïf et nuisible : que la compensation soit volontaire ou exigée, elle repose sur la même logique erronée, cautionnant la pollution et la destruction dans un lieu sous prétexte de supposées réductions d'émissions ailleurs.

Surtout, par ce biais, les entreprises assurent qu'une loi les contraignant à réduire leurs émissions serait inutile puisqu'elles réduisent leurs émissions de GES de façon volontaire. Aux conférences sur le climat, quantité d'événements parallèles sont ainsi organisés pour présenter aux négociateurs des projets pilote de compensation carbone volontaire et les convaincre d'adopter cette approche inefficace.

# L'infiltration croissante de la finance dans les marchés de biens naturels existants

## Les acteurs financiers

La ruée de la finance sur la nature se traduit aussi par son intrusion croissante dans des marchés financiers où s'échangent déjà des biens naturels. Là encore, les acteurs financiers sont animés par une logique de profit et de valorisation financière, et non de réponse aux besoins réels des populations.

**Les banques privées sont ainsi devenues incontournables sur les marchés de l'agriculture, de l'énergie et des métaux.** Elles servent d'intermédiaire en émettant des actions/obligations pour le compte d'entreprises productrices, et créent de nombreux produits financiers, notamment des produits « dérivés », dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du prix d'un autre produit, comme le blé, le cacao ou le pétrole. C'est le cas des « ETC » (Exchange Traded Commodities), fonds indexés sur les cours des matières premières.

Aux côtés des banques traditionnelles, on retrouve un nombre croissant d'acteurs de la « finance de l'ombre » : hedge funds, fonds de capital-investissement, etc. Souvent basés dans des paradis fiscaux, ces acteurs échappent à la régulation bancaire, et prennent davantage de risques.

**Il en résulte un niveau accru de spéculation sur ces marchés.** Or on sait qu'elle est une des principales causes de la volatilité des prix agricoles, dont les conséquences sur les petits producteurs et sur les plus pauvres sont gravissimes. Quant au marché du pétrole, il est lui aussi dominé par les grandes banques. Créer plus de volatilité leur est doublement favorable, puisqu'elles peuvent ensuite spéculer sur l'évolution des prix, et faire des profits en offrant des produits de couverture du risque aux entreprises fortement dépendantes de l'énergie, comme les compagnies aériennes.

## AXA et BNP Paribas, leaders français de la spéculation sur les biens naturels

AXA encourage ses clients à entrer sur ces marchés : « Détenir une part de matières premières est une manière efficace de diversifier vos investissements » ; « Les ETC [...] vous permettent de tirer parti du dynamisme du marché des matières premières ».

BNP Paribas est un acteur majeur des marchés mondiaux agricoles et énergétiques, et propose de nombreux fonds et instruments liés aux matières premières. La banque se targue même d'avoir remporté en 2011 plusieurs récompenses liées à ses activités et à son innovation sur ces marchés.

**En savoir plus :** Les Amis de la Terre Europe, *Farming Money*, 2012

> 303 MILLIONS DE DOLLARS

c'est l'amende payée en 2007 par BP pour avoir manipulé les marchés financiers du propane aux États-Unis.

> 20 A 25 DOLLARS

de plus par baril : c'est l'effet de la spéculation sur les prix du pétrole, selon une enquête du Sénat des États-Unis.

## Les multinationales

Tout comme les banques, les multinationales voient dans « l'économie verte » un moyen de continuer leurs bonnes vieilles pratiques, tout en faisant mine d'avoir un comportement responsable. **Loin de s'opposer à la mainmise de la finance sur la nature, les multinationales cherchent plutôt à se saisir des nouvelles opportunités de cette « finance verte ».**

Les entreprises dites productives, telles que les grandes compagnies du complexe agro-industriel, ou encore les géants pétroliers et miniers, ont ainsi une part croissante d'activités purement financières. Elles se « financiarisent » et agissent selon les exigences de rendement financier de leurs actionnaires. Elles aussi spéculent sur les marchés des biens naturels, où elles réalisent, par leurs placements et valorisations boursières, une part croissante de leurs profits. **Elles sont d'ailleurs responsables en grande partie de la spéculation foncière, et des accaparements de terres qui en découlent.**

La valeur des actions des multinationales pétrolières et minières dépend fortement de leurs réserves, perçues comme un gage de leurs profits futurs. Cela incite les compagnies extractives à chercher à obtenir de nouvelles concessions sur des gisements, à des fins purement spéculatives : même si elles ne les exploitent pas encore, cela contribue à augmenter leur valeur boursière. **La logique financière aboutit à un essor des projets d'extraction de pétrole, gaz et minerais dans le monde,** repoussant toujours plus loin les limites de l'acceptable. On voit en effet se multiplier les projets d'hydrocarbures non conventionnels – gaz et huiles de schiste, sables bitumineux, off-shore profond – au prix d'impacts sociaux et environnementaux toujours plus graves. Les conflits, violations des droits de l'Homme et accaparements de terre liés à l'exploitation minière se multiplient.

**En savoir plus :** The Corner House, *Energy Security – For Whom? For What?*, 2012

## Les communautés prises en étau

La financiarisation de la nature est aussi très inquiétante pour les populations. **Elle conduit à exclure les communautés des processus de prise de décision touchant à la gestion des biens naturels présents sur leur territoire.** En effet, comme l'illustre l'exemple sur la plaine de Crau, la mise en œuvre des projets de compensation biodiversité ou carbone se fait le plus souvent, tout comme les projets miniers et pétroliers, sans consulter les populations locales qui sont pourtant les premières affectées.

En outre, mettre un prix à la nature pose la question de qui peut payer, excluant là encore les plus pauvres. Mettre en vente le carbone que peuvent stocker les forêts, ou les « services » rendus par les écosystèmes, crée de nouveaux droits de propriété, entraînant souvent l'expulsion ou la marginalisation des communautés qui vivaient sur ces territoires. Les entreprises ou banques impliquées dans ces projets proposent parfois une indemnisation économique dérisoire aux populations déplacées, pour soi-disant compenser la perte de leurs moyens de subsistance, de leurs modes de vie traditionnels, voire même de leurs cultures et identités !

La pression sur ces populations est d'autant plus forte que les réserves d'eau, de carbone et de biodiversité sont souvent concentrées sur un même territoire, et que les droits collectifs des communautés concernées sur ces terres ne sont pas toujours reconnus.

« Est-ce qu'il y a une loi en Europe où il est écrit que lorsque l'on construit une usine, l'on peut expulser des gens à l'autre bout du monde ? »



Tutiko Kimaleni, Chef des Basigus, une ethnie ougandaise, commentant un projet REDD en Ouganda, (Extrait du reportage de France 5 "Acheter vert, l'envers du décor", 2010)

> DE 2 A 3 MILLIARDS DE DOLLARS

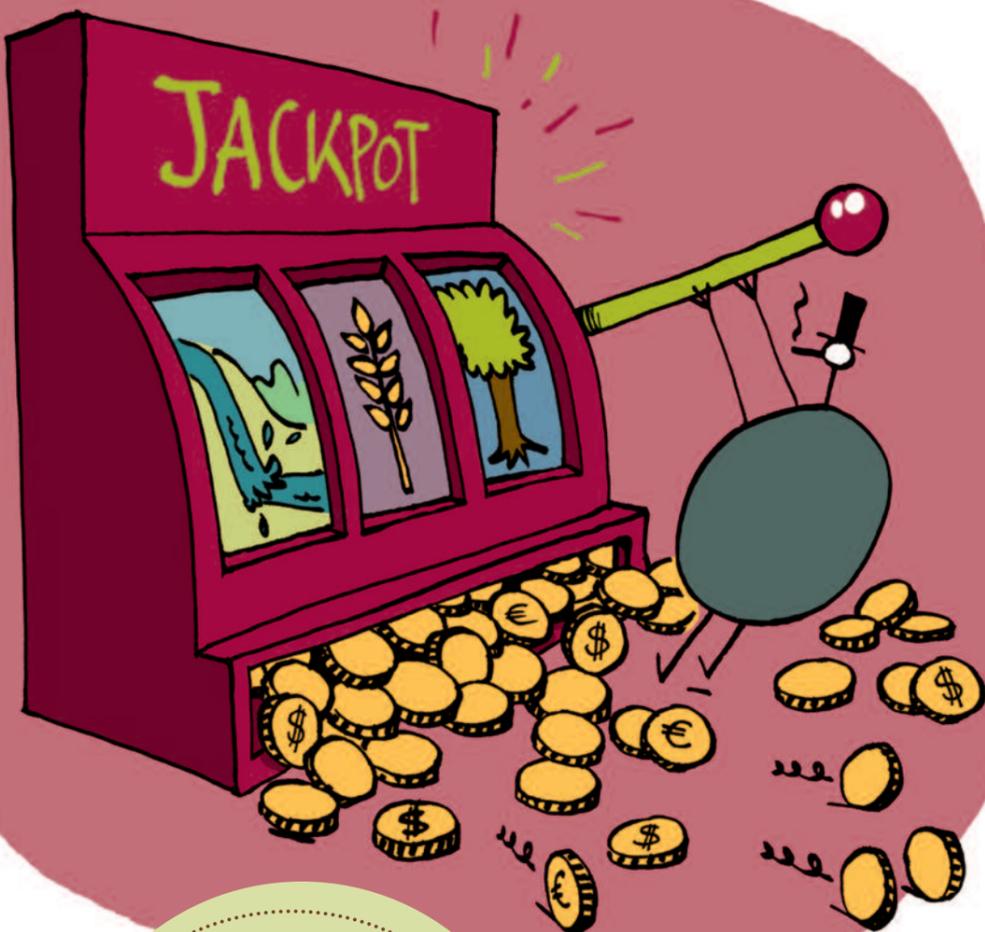
par an : c'est la part des profits que le pétrolier BP a tiré de ses activités spéculatives entre 2005 et 2010, soit environ 20 % de ses profits totaux.

> 1 DOLLAR

c'est le prix que vaut un arbre de ces forêts pour General Motors

## Marchés financiers, crises et perte de pouvoir des États

Plus largement, la mainmise de la finance sur la nature menace la démocratie et la capacité de gouverner des États. C'est en effet un mécanisme puissant de dérégulation et de contournement des législations environnementales et sociales. Comme on le voit depuis la crise financière de 2008, et la crise actuelle de l'euro, une fois que le pouvoir a été donné aux marchés financiers, il est très difficile d'en contrôler les conséquences. Obnubilés par « l'avis des marchés », les gouvernements perdent leur capacité à mettre en place les politiques nécessaires à l'intérêt général. Toute proposition de régulation des marchés ou acteurs financiers se heurte aux pressions des puissants lobbies de la finance.



# Yasuni : la promesse difficile de laisser le pétrole dans le sol

Face aux lourds impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation d'hydrocarbures, il existe des alternatives concrètes promues par la société civile, parmi lesquelles la proposition de laisser le pétrole dans le sol. Cela a conduit l'Équateur à promettre, de façon inédite, en 2007, de ne pas exploiter les réserves se trouvant dans le parc naturel de Yasuni et d'investir plutôt dans des sources d'énergies propres. En échange, il demande une contribution internationale de 7,2 milliards de dollars, soit 50 % de la valeur estimée de ce pétrole.

Le projet Yasuni ITT pourrait être une alternative audacieuse au modèle de développement pétrolier, ouvrant la voie à des sociétés sobres en carbone. Outre les émissions de gaz à effet de serre évitées, cette initiative pose la question du remboursement de la dette écologique des pays du Nord à ceux du Sud. On pourrait imaginer, comme le propose le réseau Oilwatch, que cette dette soit entendue comme l'obligation de laisser dans le sol une quantité de pétrole équivalente à celle consommée, en échange du paiement de sa valeur monétaire. Les États-Unis, qui consomment 20 millions de barils de pétrole par jour, devraient ainsi contribuer à laisser dans le sol 7,3 milliards de barils chaque année.

Cependant, l'initiative Yasuni ITT, telle que promue actuellement par le gouvernement équatorien, n'est pas sans ambiguïté. D'une part, car il propose de valoriser le projet directement sous forme de crédits carbone, à échanger sur les marchés : c'est le piège de la financiarisation de la nature, qui, comme vu précédemment, a échoué comme outil contre le changement climatique. D'autre part, car la proposition de laisser le pétrole dans le sol ne correspond pas à une politique nationale de l'Équateur : alors qu'il s'engage à protéger le Parc de Yasuni, le gouvernement multiplie les concessions minières et pétrolières dans le reste du pays.

\* « Laissez le pétrole, le charbon et les sables bitumineux dans le sol ! Ces formes d'énergie ne mènent qu'à la destruction. »



**"Leave the oil in the soil, leave the coal in the hole, leave the tar sands in the land ! These forms of energy are just the road to destruction."\***

Nnimmo Basey, Président des Amis de la Terre International



**La nature n'est pas à vendre !**

Respectons les droits des communautés. Empêchons la finance de s'emparer de la nature et du vivant !



www.amisdelaterre.org

**Je fais un don pour la campagne « La nature n'est pas à vendre ! »**

- 30 € financent nos documents de sensibilisation auprès du grand public
- 50 € renforcent notre travail de plaidoyer auprès des décideurs
- 75 € soutiennent la réalisation de travaux d'étude

**Je participe à la campagne !**

Je souhaite diffuser gratuitement..... brochures « La nature n'est pas à vendre »

Contribution libre : .....€ (Frais de port non inclus).

N'oubliez pas de remplir vos coordonnées au verso !

Un geste simple mais sensibiliser un plus grand nombre de citoyens.

## De la dette financière à la dette écologique

La crise de la dette est intervenue dans les années 1980 en raison de l'augmentation soudaine des taux d'intérêts par les États-Unis, de l'effondrement du cours des matières premières et de la corruption favorisée par les dictatures. Sous l'injonction des institutions financières internationales (IFI), les pays endettés ont emprunté à nouveau pour rembourser les intérêts des dettes précédentes et, en échange, ont dû s'engager à des coupes budgétaires drastiques et à ouvrir davantage leur économie aux investisseurs internationaux. Ces politiques d'« ajustement structurel » ont conduit les pays du Sud à exporter toujours plus de biens naturels, à un prix très bas, avec des pouvoirs de régulation toujours plus affaiblis pour contrôler les impacts sociaux et environnementaux. En réaction à ces politiques, un mouvement est né pour contester la légitimité de cette dette, et, plus tard, lui a opposé la notion de dette écologique des pays du Nord vis-à-vis du Sud. Aujourd'hui, c'est au nom de cette dette écologique et sociale que nous nous opposons à la marchandisation des biens naturels qui renforce un modèle économique inéquitable basé sur la surconsommation et la concentration des richesses au détriment des plus pauvres.

En savoir plus : Réseau international Jubilé Sud - [www.jubileesouth.org](http://www.jubileesouth.org)

## General Motors au Brésil : le prix humain des 4x4 écologiques ?

Les forêts qui plongent dans la baie de Guaraqueçaba constituent un reliquat d'un massif bien plus vaste qui s'étendait autrefois sur une grande partie de la façade atlantique du Brésil, la Mata Atlantica. Territoire ancestral des Indiens Guarani, ces forêts ont également vu arriver de nombreux petits agriculteurs en quête de terres à cultiver.

Ces communautés cohabitaient et vivaient tranquillement jusqu'à l'arrivée de la « police verte ». Antonio, un paysan de Paranagua, a fait 11 jours de prison. Son crime ? Avoir coupé un arbre pour réparer sa maison. Il n'avait pas compris que ces forêts avaient été mises sous cloche au profit d'un groupement d'entreprises états-uniennes parmi les plus polluantes au monde : General Motors, Chevron et American Electric Power. Si ces sociétés se sont lancées dans l'achat de forêt, c'est pour mettre la main sur le carbone des arbres et empocher des crédits carbone. Partant du principe que, sans leur intervention, ces forêts auraient été rasées, elles considèrent qu'il s'agit d'une compensation de leurs activités.

La plupart des habitants qui vivaient sur ces terres ont été poussés à les abandonner par l'organisation de conservation SPVS, qui gère la nouvelle réserve pour le compte de ces multinationales. Ceux qui sont restés ont l'interdiction formelle de pêcher, de chasser aux alentours des forêts, et bien sûr de toucher à un seul arbre, pour ne pas abîmer ces « puits de carbone » et le capital qu'ils représentent. Pourtant, si ces forêts uniques et la biodiversité qu'elles abritent ont été préservées jusqu'ici, c'est justement grâce aux savoirs des communautés Guarani qui y habitaient, et à leurs modes de vie traditionnels en harmonie avec la nature. Et en attendant, General Motors peut continuer à produire des 4x4 au nom de ces crédits carbone !

En savoir plus : Reportage de Mark Shapiro, Brazil : *The Money Tree*, 2009.

## Des biens naturels gérés par les communautés

La financiarisation de la nature passe d'abord par la marchandisation de celle-ci, c'est-à-dire donner un prix là où il n'y en avait pas et créer de nouveaux droits de propriété exclusifs. Des alternatives existent pourtant, afin de défendre les biens communs et se les ré-approprier, en excluant le marché et les marchés financiers de leur gestion et de leur contrôle.

Elinor Ostrom, prix Nobel d'Économie en 2009, a mis à mal la théorie de la « tragédie des communs »<sup>2</sup>, montrant au contraire comment la gestion collective des biens naturels par des communautés permet leur préservation. C'est d'ailleurs pour cela que les réserves de biodiversité les plus riches et les écosystèmes les mieux protégés au monde se trouvent sur les territoires de peuples indigènes, dont les modes de vie sont respectueux des équilibres naturels.

De même, partout dans le monde, les luttes pour le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous exigent que « la gestion et le contrôle de l'eau [soient] publics, coopératifs, participatifs, équitables et non orientés vers le profit » (Déclaration du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, Marseille, mars 2012). En France, où 60% des municipalités ont choisi de déléguer la distribution de l'eau et son assainissement à une entreprise privée, nombreux sont ceux qui militent aujourd'hui pour le retour à une régie publique : une gestion directe de ce service public par les collectivités locales, sous contrôle des citoyens.

<sup>2</sup> Théorie de G. Hardin selon laquelle l'absence de droits de propriété individuels conduirait à la surexploitation des ressources, chacun n'ayant aucun intérêt à protéger les ressources collectives.

## Reconnaître les droits des peuples autochtones pour protéger les forêts

Au Brésil, la reconnaissance des droits des peuples autochtones a progressé, quoique de façon largement insuffisante, permettant ainsi à des communautés d'obtenir la délimitation de leurs terres et le droit d'en choisir l'utilisation. Ainsi, en 1997, les Kayapo ont pu obtenir la reconnaissance de leurs droits sur une immense superficie forestière de plusieurs milliers d'hectares autour de la rivière Xingu, dans l'État du Para. Quelques années plus tard, sous la pression de l'élevage et des planteurs de soja, les forêts ont été réduites à peau de chagrin dans le reste de cet État, mais le front de déforestation s'arrête aux limites des territoires des Kayapo. Pour protéger leurs forêts, les Kayapo n'ont demandé aucune compensation financière, juste la reconnaissance de leurs droits.

## Construire des sociétés soutenables, alliant justice sociale et écologique

Il est indispensable de changer en profondeur notre modèle de vie, comme nos modes de production et de consommation. Actuellement fondés sur la surconsommation et la surexploitation de la nature, ils excluent du droit à vivre dignement une part croissante de l'Humanité, y compris dans nos pays du Nord.

Nous devons au contraire aller vers la relocalisation de nos économies et leur réorientation vers nos besoins réels. Cela passe entre autres par la promotion d'un modèle de production et de distribution alimentaire fondé sur la souveraineté alimentaire, et par la production décentralisée, contrôlée démocratiquement, de sources d'énergies propres.

Les marchés et les mécanismes de compensation permettent de contourner les législations et d'outrepasser les limites de la planète. À l'inverse, construire des sociétés soutenables, c'est aussi savoir fixer des limites à notre consommation destructrice de biens naturels. De l'individuel au collectif, du local au global, il faut respecter « l'espace écologique » de chacun. Celui-ci se situe entre :

- un plancher, le minimum de ressources dont chaque personne doit disposer pour couvrir ses besoins fondamentaux : accès à l'air, à l'eau, à l'alimentation, à l'énergie, à l'habitat... mais aussi à la santé, à l'éducation, à l'information et à la culture ;
- un plafond, au-delà duquel quiconque puise dans une ressource empiète sur l'espace écologique d'autrui et sur celui des générations futures.

C'est entre ces deux seuils qu'il est possible de créer des sociétés soutenables en faisant preuve de créativité et en s'adaptant aux conditions locales. En résumé, pour que chacun puisse répondre à ses besoins fondamentaux, il est indispensable de réduire fortement la consommation dans les pays du Nord et de la rééquilibrer entre les plus riches et les plus pauvres.

En savoir plus : Position des Amis de la Terre pour des sociétés soutenables, 2011

## Une production décentralisée d'énergie propre, sous contrôle citoyen

C'est le pari que fait Énergie Partagée, une initiative lancée en 2009 par les acteurs français des énergies renouvelables et de la finance éthique : ce mouvement « veut permettre une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques sur les différents territoires et sortir le développement des énergies renouvelables de la seule logique financière, source de conflits ». Grâce à l'épargne citoyenne collectée, Énergie Partagée finance des projets citoyens de développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ces projets sont sélectionnés selon plusieurs critères : ancrage local, mode démocratique de gouvernance, respect de l'environnement, et bien sûr finalité non spéculative.

Vous aussi, vous pouvez participer à l'indispensable transition énergétique en devenant actionnaire solidaire !

En savoir plus : [www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)



Peinture murale réalisée par les communautés affectées par les mines en Argentine.